

Réf: Dossier 323384

## Avis de constitution

### SOCIETE « KANI EXPLORATION »

Siège BINGERVILLE QUARTIER AKWE DJEMIN VERS  
LE PALAIS DE JUSTICE, Lot 27, Ilot 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/06/2024 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE, et enregistrés au CEPICI le 28/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KANI EXPLORATION »

Objet : La recherche, le développement, l'exploitation des substances minières ;  
La vente, l'achat et le négoce des substances minières ;  
La représentation de toute société minière ;  
Les prestations des services divers.

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou

partie des biens sociaux.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE QUARTIER AKWE DJEMIN VERS LE PALAIS DE JUSTICE, Lot 27, Ilot 10

Dirigeant(s) M YAO N'KANZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06215 du 08/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41213/GTCA/RC/2024 du 08/07/2024

